



Aménagement Foncier Agricole et Forestier
Titre 2 du Livre 1 du Code Rural

**COMMUNE DE
VILLOTTE-DEVANT-LOUPPY**
(extension sur Louppy-le-Château)

PLAN DU PERIMETRE

Echelle : 1/5000

Plan dessiné Janvier 2021
Thierry CARBIENER-Géomètre-Expert agréé Tél: 03 88 91 82 22 - Fax: 03 88 71 04 01
41A Rue du Maréchal Joffre - 57700 - SIVRENE Email: carbiener@carbiener-geo.com

Annexe à l'arrêté préfectoral n°2021-513 du 17 MARS 2021

La Préfète,
Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général de la Préfecture,

Michel GOURIOU

